

Université Côte d'Azur :

Renforcer la notoriété et la visibilité scientifique du territoire.

L'Université Côte d'Azur est constituée. Tous ses membres se sont officiellement prononcés en faveur de leur adhésion au groupement. UCA fait désormais partie des 25 grandes universités françaises. Le dynamisme de la recherche, de la formation et de l'innovation va désormais pouvoir pleinement s'exprimer pour offrir une nouvelle dimension au territoire azuréen.

Le paysage de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche française se recompose autour de 25 sites (8 sur Paris et la Région Parisienne et 17 en Région) qui bénéficieront de contrats avec l'Etat. Les Universités et Etablissements actuellement sous contrat (150 environ) ont préparé leurs regroupements au travers de l'élaboration de Politiques de Site qui serviront de base à la future contractualisation.

Dans ce cadre de coordination territoriale de l'enseignement supérieur et de la recherche, les acteurs académiques de la Côte d'Azur ont pris le parti de s'engager dans une politique commune de site qui met en valeur les atouts scientifiques de leur territoire. Ils ont choisi de coordonner leurs forces au sein d'une Communauté d'Universités et d'Etablissement (ComUE) à vocation « Recherche », nommée : Université Côte d'Azur (UCA).

UCA a pour ambition d'accroître la visibilité du site et son rayonnement national et international, de mettre en synergie les compétences distinctives et d'organiser la complémentarité et la pluridisciplinarité des Etablissements et Institutions partenaires.

Elle repose sur des forces spécifiques qui rendent le territoire remarquable.

A la date de sa création, les Membres d'UCA sont :

- Université Nice Sophia Antipolis (UNS),
- Observatoire de la Côte d'Azur (OCA),
- Centre national de la recherche scientifique (CNRS),
- Institut national de la recherche en informatique et en automatique (Inria),
- SKEMA Business School,
- EDHEC Business School,
- Centre Hospitalier Universitaire de Nice (CHU Nice).
- Un collège d'Ecoles d'Art et de Design :
 - Centre National de Création Musicale (CIRM)
 - Ecole Nationale Supérieure d'Art Villa Arson,
 - Ecole Supérieure de Réalisation Audiovisuelle (ESRA),
 - The Sustainable Design School (SDS),
 - Ecole Supérieure de Danse de Cannes Rosella Hightower
 - Conservatoire National à Rayonnement Régional de Nice (CNRR)

Ses missions :

- Elaborer et mettre en œuvre des synergies entre les différents acteurs pour construire un établissement de rang mondial en recherche et innovation parfaitement implanté dans son territoire, à fortes visibilité et attractivité internationales, notamment en coordonnant les actions au niveau des appels d'offres nationaux et européens ;
- UCA est candidate au futur Programme d'Investissement d'Avenir visant à financer les actions d'excellence dans le domaine de la Recherche et de la Formation (IDEX-ISITE) dans tous les grands domaines de la connaissance, avec comme partenaires par le biais de conventions l'INSERM, l'INRA, l'IRD, L'Ecole des Mines de Paris pour son site de Sophia Antipolis et EURECOM. Un dossier a été déposé ;

- Donner à UCA un rôle leader en matière de transdisciplinarité, en recréant des lieux de foisonnement intellectuel. UCA mettra en synergie sur des projets communs ses diverses composantes thématiques sur la base de l'interaction entre l'excellence des champs disciplinaires, interaction dont émergent les nouveaux concepts scientifiques ;
- Agir au niveau du territoire en multipliant les interactions entre recherche académique et R&D privée ;
- Développer une offre ambitieuse, lisible et attractive de formation à la recherche s'appuyant sur l'excellence scientifique des laboratoires, le caractère interdisciplinaire d'UCA et l'émergence de thématiques nouvelles issues de la demande économique et sociétale. Cette offre coordonnée s'appuiera sur les outils pédagogiques de pointe notamment dans le domaine du numérique ;
- Intensifier les diverses actions au niveau de la culture scientifique pour rendre UCA attractive auprès d'un large public, notamment chez les lycéens, en particulier ceux qui pourraient se diriger vers des études scientifiques.

La création d'UCA traduit la volonté partagée de développer une stratégie de recherche, de transfert et de formation commune aux acteurs de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sur le territoire de la Côte d'Azur.

Juridiquement, le processus de création est en cours et le décret portant création de cette COMUE UCA sera publié dans les prochaines semaines.

